



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

L'exploitation des métaux stratégiques, un enjeu essentiel de souveraineté

Question écrite n° 17179

Texte de la question

M. Alexandre Sabatou appelle l'attention de M. le ministre délégué auprès du ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique, chargé de l'industrie et de l'énergie, sur la question éminemment stratégique des métaux rares. Les transitions écologique et énergétique vont nécessiter l'utilisation massive de métaux dits « rares » (comme le lithium ou le tungstène), qui proviennent très souvent de pays étrangers (Chine, Chili, République démocratique du Congo). Or, du fait du caractère stratégique de ces minerais (nécessaires pour les batteries de véhicules électriques ou pour tous les objets connectés du quotidien), la France doit réfléchir à produire elle-même une partie de ces métaux, afin de conserver son indépendance en matière d'approvisionnement. Avant de débiter l'exploitation des sous-sols français, il faut cartographier les territoires. M. le député demande à M. le ministre si le Bureau de recherche géologiques et minières (BRGM) a été chargé d'établir une cartographie géologique générale du territoire français. Il lui demande également de lui transmettre une liste des projets en cours d'exploitation de minerais sur le sol français.

Données clés

Auteur : [M. Alexandre Sabatou](#)

Circonscription : Oise (3^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17179

Rubrique : Mines et carrières

Ministère interrogé : [Industrie et énergie](#)

Ministère attributaire : [Industrie et énergie](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 avril 2024](#), page 2933

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)